ISABELLE ATTARD
DEPUTEE *NOUVELLE DONNE* DU CALVADOS
GROUPE ECOLOGISTE

Cadre réservé au traitement du dossier
REFERENCE DE LA DEMANDE :

DOSSIER DE DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE
PROCEDURE 2014 POUR PROJETS REALISES EN 2015

LISTE DE VERIFICATION

Le demandeur doit s'assurer que l'ensemble des conditions ci-dessous sont vérifiées avant envoi de son dossier. Elles sont toutes obligatoires. En cas de non respect de ces conditions, la demande ne pourra être enregistrée.

	A remplir par le demandeur (vérifier chaque critère et cocher la case correspondante)	***Réservé au traitement du dossier***
» La demande concerne un projet qui sera **réalisé en 2015**	☐	☐
» **Pour les collectivités** : la demande concerne uniquement de **l'investissement**	☐	☐
» **Pour les associations** : la demande concerne de **l'investissement ou le financement d'une action spécifique** (pas le fonctionnement même de l'association : salaires, loyers, etc.)	☐	☐
» Le montant demandé **est inférieur à 50% du montant HT** du coût du projet	☐	☐
» Les tableaux "DEMANDEUR-PROJET", "VALEURS" et "THÈMES" sont dûment **complétés** (tous les champs du premier tableau sont obligatoires)	☐	☐

Le demandeur (nom de la structure) : _____
pour le projet (nom du projet) : _____
- s'engage à **ne pas réaliser les travaux financés avant acceptation finale** du dossier par le ministère concerné
- s'engage à fournir un **rapport** d'utilisation du financement et un **compte-rendu** de l'action
- s'engage à fournir toutes les pièces complémentaires **en version numérique** afin de faciliter le travail du jury
- accepte que tous les éléments fournis relatifs au projet puissent être **rendus publics** et **publiés**

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / 2014
Signature et tampon :

Le dossier complet doit être renvoyé par courrier postal au 18 rue des bouchers 14400 BAYEUX avant le 31 août 2014 (cachet de la poste faisant foi).

Cadre réservé au traitement du dossier

☐ **Dossier complet**
A Bayeux, le _____ / _____ / 2014 Signature :
Demandes de compléments :

Cette page fait office d'accusé de réception de votre demande. Elle vous sera renvoyée suite à **la réception et au contrôle de votre dossier. Vous devrez la conserver comme justificatif d'enregistrement de votre demande.**

ISABELLE ATTARD
DEPUTEE *NOUVELLE DONNE* DU CALVADOS
GROUPE ECOLOGISTE

Cadre réservé au traitement du dossier
REFERENCE DE LA DEMANDE :

1- PRESENTATION DU DEMANDEUR ET DU PROJET

Tous les champs sont obligatoires (sauf *)

LE DEMANDEUR	
Dénomination de la structure	
Adresse de la structure	
Coordonnées des responsables *(nom, prénom, fonction, adresse, numéro de téléphone, email)*	
Objet de la structure *(extraits des statuts)* ** pour les associations uniquement*	
LE PROJET	
Description du projet	
Objectif(s) du projet	
Public(s) visé(s) *(type, nombre)*	
Zone géographique concernée	

ISABELLE ATTARD
DEPUTEE *NOUVELLE DONNE* DU CALVADOS
GROUPE ECOLOGISTE

Cadre réservé au traitement du dossier
REFERENCE DE LA DEMANDE :

2- PRESENTATION DU BUDGET ET DES MOTIVATIONS

Tous les champs sont obligatoires

BUDJET PREVISIONNEL DU PROJET			
DÉPENSES	**Montants HT (hors taxes)**	**RECETTES**	**Montants HT (hors taxes)**
Total HT (hors taxes) en € =		**Total HT (hors taxes) en € =**	

La subvention demandée est de _____ € et représente _____ %
du montant <u>total hors taxes</u> du projet.

MOTIVATIONS *Défendez votre projet en quelques mots*

ISABELLE ATTARD
DEPUTEE *NOUVELLE DONNE* DU CALVADOS
GROUPE ECOLOGISTE

Cadre réservé au traitement du dossier
REFERENCE DE LA DEMANDE :

3- TABLEAU DES VALEURS

	Description des actions ou travaux concernés par les VALEURS listées
SOLIDARITE & HUMANISME - l'insertion par l'activité et par le rétablissement des liens sociaux - la lutte contre la précarité et l'exclusion - la valorisation du bénévolat	
TRANSMISSION & PARTAGE - la pédagogie - le lien intergénérationnel - le métissage culturel - la mutualisation et l'esprit coopératif	
EGALITE - entre hommes et femmes - des territoires - dans l'accessibilité	
RESPECT & PROTECTION - des ressources - des espaces de vie (privé, partagé, professionnel) - de la biodiversité	
CREATIVITE & INNOVATION - le courage - l'originalité - l'audace - le rêve…	

ISABELLE ATTARD
DEPUTEE *NOUVELLE DONNE* DU CALVADOS
GROUPE ECOLOGISTE

Cadre réservé au traitement du dossier
REFERENCE DE LA DEMANDE :

4- TABLEAU DES THÈMES

	Description des actions ou travaux concernés par les THÈMES listés
Education - éducation populaire - formation tout au long de la vie - promotion des pratiques écocitoyennes - mutualisation et vulgarisation des savoirs - expérimentation pédagogique	
Animation du territoire - création et renouveau d'événements et festivals - sport pour tous - mobilité douce - sauvegarde et valorisation du patrimoine historique et naturel	
Réduction de l'impact sur l'environnement - protection et gestion des ressources, lutte contre le gaspillage - réduction et gestion des déchets - développement de solutions alternatives à la voiture - développement et promotion des énergies renouvelables	
Prise en compte des problématiques sociales - amélioration quantitative et qualitative des structures d'accueil pour la petite enfance - lutte contre les logements indignes - prévention de la perte d'autonomie	
Economie locale - développement des circuits courts et de l'économie circulaire - mise en réseau - économie sociale et solidaire - valorisation de ressources locales (intellectuelles, matérielles,…)	

5- MODE D'EMPLOI ET PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Mode d'emploi

Page 1 VÉRIFICATION & ACCUSÉ DE RÉCEPTION
Cette première page permet de vérifier la conformité du dossier, par le demandeur avant l'envoi, puis par le bureau d'Isabelle ATTARD avant l'enregistrement. Elle fait aussi office de récépissé de réception de la demande et sera renvoyée suite à la réception et au contrôle du dossier. En cas de non conformité, les raisons seront clairement spécifiées. Cette page devra être conservée par le demandeur comme justificatif d'enregistrement du dossier. La référence attribuée, donnée en haut à droite de la page, devra être rappelée lors de tout échange avec le bureau d'Isabelle ATTARD, que ce soit par courrier, mail ou téléphone.

Page 2 PRÉSENTATION DU DEMANDEUR ET DU PROJET
Ce tableau permet de récapituler l'ensemble des informations relatives au demandeur et au projet. Tous les champs sont obligatoires. Plus les réponses seront précises et concises, plus le travail du jury en sera simplifié.

Page 3 PRESENTATION DU BUDGET ET DES MOTIVATIONS
Le demandeur doit détailler son budget prévisionnel (dépenses et investissements, sources de financement espérées, etc.), le montant de subvention demandé et exposer ses motivations.

Page 4 TABLEAU DES VALEURS
Le demandeur est invité à préciser à quelles valeurs son projet correspond. Il est primordial d'expliciter clairement quels sont les aspects du projet concernés et de pondérer. En effet un projet peut par exemple être exemplaire sur l'aspect SOLIDARITE & DIGNITE, être très original (CREATIVITE & INNOVATION) et comprendre un petit volet information du public qui le fait aussi rentrer dans la case TRANSMISSION & PARTAGE mais dans une moindre mesure.

Page 5 TABLEAU DES THÈMES
Dans ce tableau, le demandeur est invité à préciser les thèmes concernés par son projet. De la même manière il est primordial de quantifier, de manière objective, la part du projet concerné.

Feuille de route et travail du jury

Proposée par Isabelle ATTARD au jury pour l'accompagner et le guider dans son travail, la **feuille de route** est formalisée d'une part par les 2 tableaux donnés pages 4 et 5 de ce document que chaque demandeur devra remplir. Ils détaillent les **6 valeurs** et les **5 thèmes** qu'elle souhaite voir privilégiés dans l'attribution de la réserve parlementaire.
Il est donc primordial que les demandeurs remplissent **clairement** et de manière pertinente ces 2 tableaux qui serviront de grille de lecture au jury. Le jury souverain, **totalement indépendant dans son jugement**, devra analyser le contenu des dossiers en fonction de cette grille et déterminer quels projets répondent donc au mieux au cahier des charges fixé par la députée.
D'autre part, le jury devra juger chaque dossier selon les **6 critères** ci-dessous en attribuant pour chacun une note. Les notes sont pondérées par la députée en fonction des critères qui lui semblent prioritaires.

Le respect des valeurs / 3
Le respect des thèmes / 2
L'intérêt général / 2
L'originalité / 1
L'exemplarité / 1
La pertinence budgétaire de la demande / 1

Cela donnera à chaque projet **une note globale sur 10** qui déterminera de manière transparente quels sont les projets qui sortent du lot. Chaque Juré devra bien entendu être en mesure, si nécessaire, de justifier les notes attribuées par un argumentaire. Les 9 jurés auront probablement des avis divergents car ce système leur laisse une grande liberté de jugement. Une grande place sera donc laissée à la **délibération**. Dès que le jury sera tiré au sort, il sera réuni afin de réfléchir en amont à une **méthode de travail** privilégiant la qualité et l'efficacité.
La date limite de dépôt des dossiers de demande de réserve parlementaire est fixée au **31 août 2014**. Le jury se réunira pour délibérer courant **septembre** (calendrier à fixer).